

SCD : Annexe 1 du Règlement intérieur des bibliothèques : Calendrier d'ouverture 2025/2026 des bibliothèques universitaires de Lorient et Vannes-Tohannic

La Commission de la formation et de la vie universitaire

*Vu le Code de l'éducation ; [section IV du Code de l'éducation = article D714-29],
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;*

Afin d'« *accueillir les usagers [...] et organiser les espaces de travail et de consultation ;* » [section IV du Code de l'éducation = article D714-29], les horaires d'ouverture et les dates de fermetures annuelles des bibliothèques universitaires (BU) sont adaptés au calendrier universitaire de formation (voté en CFVU) et à la majorité des calendriers des composantes de l'Université Bretagne Sud communiqués en amont du mois de mai. Les périodes de fermeture correspondent globalement aux fermetures administratives de l'UBS (calendrier des personnels UBS voté en CA).

Ce calendrier des bibliothèques universitaires des campus de Vannes-Tohannic et de Lorient fait l'objet de l'annexe 1 du règlement intérieur des BU.

Le calendrier d'ouverture des BU se compose de trois types d'horaires d'ouverture :

Les horaires normaux (HN) : 8h-19h30 du lundi au jeudi et 8h-19h le vendredi qui correspondent à une ouverture de 57h00 par semaine ; ils débuteront dès la rentrée 2025/26.

Les horaires aménagés (HA) : 9h-17h30 du lundi au vendredi (soit 42,5 heures hebdomadaires). Ces derniers sont mis en place pendant les périodes d'interruption de cours (petites vacances universitaires validées par le calendrier CFVU) et les périodes de faible activité (juin-juillet-août).

Pour l'année 2025/2026, les ouvertures en HA se feront chaque seconde semaine des vacances scolaires, durant les périodes d'interruption de cours votées en CFVU.

- Semaine 44 (fin octobre 2025) = vacances de Toussaint ;
- Semaine 9 (fin février 2026) = vacances d'hiver ;
- Semaine 17 (avril 2026) = vacances de Pâques ;
- Du 1er juin au 28 août 2026 (période de faible activité sur les campus) avec fermeture des BU pendant 4 semaines, du 17 juillet (soir) au 17 août (matin) correspondant à peu près à la fermeture estivale de l'université. (2 jours avant la fermeture UBS).

Les horaires étendus (HE) :

- Validation politique :
Les grands principes des HE, qui ont été validés pour les 4 années universitaires (**2023-2027**) lors du Conseil Documentaire d'octobre 2022, ont été approuvés à l'unanimité par le Comité technique du 28/11/2022 puis par les membres de la CFVU du 08/12/2022 et votés enfin par le **CA du 13/12/2022**. Ce projet s'inscrit non seulement dans la continuité du plan national **BO+** mais aussi dans la logique de **démarche qualité** (écoute des besoins des usagers et analyse de la fréquentation) lancée par le SCD depuis plusieurs années.



- Les horaires :
Ces créneaux d'ouverture sont assurés par des **moniteurs et un SSIAP**.
L'ouverture des BU se fera du lundi au jeudi entre 19h30 et 21h00.
Les samedis de la première période (novembre/décembre) les BU seront ouvertes de 10h à 13h et de 14h à 18h. Elles seront fermées sur le temps de pause méridienne afin de laisser le temps de déjeuner aux moniteurs et au SSIAP. Les samedis de la seconde période (mars/avril) les BU seront ouvertes de 13h à 18h
- Les périodes d'examens :
En 2025/2026, les horaires étendus s'étendront sur **10 semaines au total avant les vacances et examens** :
 - **1^{er} semestre** : 7 semaines entre le lundi 3 novembre et le jeudi 18 décembre 2024 => lisibilité facile + volonté de toucher le maximum d'étudiants à l'automne (moins de présents au 2^d semestre) = couverture plus large des publics
 - **2^e semestre** : 3 semaines entre le lundi 23 mars et le jeudi 9 avril 2025 avec 3 samedis.
Habituellement les horaires étendus s'étendent sur 4 semaines au second semestre, mais en raison des **4 ponts successifs** de mai qui pénalisent la fréquentation les samedis et de l'étendue des examens (dès la semaine 7 pour les Masters IAE, jusqu'à la semaine 21 pour LLSHS et SSI), les HE semblent plus utiles aux étudiants en amont lorsqu'ils révisent plutôt que durant les sessions d'examens.
Un samedi doit encore être sélectionné parmi 2 propositions, il est demandé à la CFVU de se positionner :
=> soit le 1^{er} jour des horaires étendus le samedi 21 mars
=> soit le dernier jour des horaires étendus : le samedi 11 avril (1^{er} jour des vacances académiques zone B)
La date du samedi 21 mars est validée.
- Les publics des horaires étendus :
Les élargissements d'horaires profiteront à **toutes les personnes inscrites à la BU, UBS** comme extérieurs. Un justificatif d'inscription à la BU sera donc demandé à l'entrée de chaque bibliothèque universitaire sur ces créneaux. Il sera également possible d'inscrire ou préinscrire ces personnes durant ces créneaux.

La fermeture administrative des BU à Noël correspond aux dates de fermeture de l'établissement à savoir la fermeture du vendredi 19 décembre 2025 (soir) au lundi 5 janvier 2026 (matin) et pour la fermeture estivale du 17 juillet (soir) au 17 août (matin).

Fermures exceptionnelles

Dans le cadre de sa fonction et avec l'accord de la Présidente de l'Université, la directrice du SCD peut prendre des décisions de fermeture (partielle ou totale) pour des périodes limitées (réunions générales de service, problèmes de sécurité ou de travaux). Ces fermetures exceptionnelles sont portées à la connaissance du public (15 jours avant la date de fermeture si la fermeture est anticipée) par voie d'affichage dans les BU et en ligne (sur le site internet de l'UBS, par mail, sur Internet, sur les réseaux sociaux UBS, en temps réel sur l'application mobile et web Affluences)

Communication

Le calendrier qui fait l'objet de cette délibération sera publié par voie d'affichage dans les espaces précités et sur l'application Affluences qui permet un affichage en temps réel des horaires.



Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité l'annexe 1 du Règlement intérieur des bibliothèques : Calendrier d'ouverture 2025/2026 des bibliothèques universitaires de Lorient et Vannes-Tohannic.

Membres en exercice : 33
Membres présents : 13
Membres représentés : 7
Pour : 20
Contre : 0
Abstentions : 0

Visa de la Vice-Présidente CFVU, en charge des formations et des réussites

Catherine KERBRAT RUELLAN

Documents en annexe :

Calendrier d'ouverture 2025/2026 des bibliothèques universitaires de Lorient et Vannes-Tohannic [Annexe 1 du Règlement intérieur des bibliothèques]

Transmission au Recteur, Chancelier des universités et publication sur le site de l'UBS : 20 juin 2025

